

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN

D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



VENREDI 15 décembre 2023

MEMENTO

- **PERMANENCE DES ELUS** : le samedi de 10h00 à 12h00.
NUMERO D'ASTREINTES : 07.80.64.35.94
- **MAIRIE** : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. *Site internet* : www.mairie-kernilis.fr
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 13h45 – 16h45, mardi : 13h45 – 16h45, mercredi : 10h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00, jeudi : 13h45 – 16h45, samedi : 10h30 - 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.
- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : M. JACQ Michel au 06.81.53.54.81, mail : micheljacq.tel@gmail.com. Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr
- **ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02.
- **REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE, Éducatrice de Jeunes Enfants : 06 47 82 78 48 - repamdeslegendes@gmail.com.

COMMUNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

1) FINANCES COMMUNALES :

a) Autorisation de dépenses d'investissement

L'article L.1612-1 du CGCT encadre les opérations qui peuvent être effectuées avant le vote du budget pour permettre le fonctionnement des services municipaux.

Ainsi, jusqu'à l'adoption du budget 2024 prévue en avril prochain, le Maire est autorisé :

- A engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'exercice 2023 hors remboursement de la dette, sur autorisation de l'organe délibérant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité Autorise le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024.

b) Tarifs communaux 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2023 pour l'année 2024.

Location	Tarifs 2024
■ Maison, 22 rue de Keranna	410 € / mois
■ Studio presbytère	340 € / mois
■ Studio presbytère 1 ^{er} étage ouest	390 € / mois
■ T3, 11 rue des Abers	410 € / mois
■ Studio, 11 rue des Abers	305 € / mois
■ Studio, 11 rue des Abers	305 € / mois

Location des salles		
■ Salle polyvalente		
	Petite salle	360 €
		Apéritif 90 €
	Grande salle	510 €
		Apéritif 175 €
Forfait 2 jours :		
	Petite + petite	525 €
	Grande + petite	675 €
	Grande + grande	750 €
■ Patronage		
	Vaisselle	100 €
	Chauffage	
	Apéritif, café	
■ Salle multifonctions, location pour les associations extérieures à la commune et pour toutes les entreprises		15 € / heure
■ Boulodrome		20 €
Location diverses		
■ Table		1,50 € / table
■ Chaise		0,50 €
Cantine municipale		
■ Repas enfant		3,80 € / repas
		4,80 € / repas majoré
Garderie municipale		1,20 € la demi-heure
Concession cimetière		70 € / m ²
		140 € / 2 m ²
		280 € / 4 m ²
		420 € / 6 m ²
Caveaux		
■ 3 places		1 520 €
■ 6 places		2 160 €
■ Colombarium		200 €
Abonnement bibliothèque		18 € / an / famille
Stérile		
■ Fin		70 € / m ³
■ Grossier		65 € / m ³
Gravillons		75 € / m ³

2) DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE :

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale prévoit notamment que **tout élu local peut consulter un référent déontologue**, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Les modalités et les critères de désignation des référents déontologues sont prévus par le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local. Ainsi, le référent déontologue est désigné par l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l'établissement. Il est proposé de désigner Mme Corinne HERVE référente déontologue. Cette mission lui sera confiée jusqu'à la fin du présent mandat.

Elle peut être saisie par tout conseiller municipal par voie écrite et de préférence par mail.

La référente déontologue sera rémunérée par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier.

Cette indemnité sera versée par la Mairie. Aussi, l'élu qui saisira la référente déontologue devra en informer Mme Le Maire sans pour autant lui communiquer la question posée. Cette information est nécessaire pour que la Mairie puisse engager comptablement la dépense correspondant à la vacation à verser à la référente déontologue.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Désigne Mme Corinne HERVE, référente déontologue de la commune de KERNILIS
- Autorise le Maire à verser les indemnités de vacations telles que décrites ci-dessus

3) ACQUISITION D'UN DELAISSE DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, est invité à délibérer sur l'acquisition d'un délaissé de voirie. Mme Le Maire informe l'Assemblée qu'à l'occasion d'une transaction immobilière au n° 14, rue des Lilas, il est nécessaire de régulariser la situation cadastrale de la propriété de M. BERTHOULOUX Claude.

Il est proposé au Conseil Municipal d'acquérir un délaissé de 711 m², cadastré ZH n° 454, au prix de 1 € le mètre carré. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire (9 voix pour, M. BERTHOULOUX Franck, étant en situation de conflit d'intérêts, est sorti de la salle du conseil municipal lors de la discussion et lors du vote) à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

4) RAPPORT D'ACTIVITE 2022 CLCL

Le rapport d'activité 2022 de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est présenté à l'assemblée.

Ce rapport est consultable aux jours et heures d'ouverture de la Mairie au public.

5) QUESTIONS DIVERSES

• SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Afin d'assurer la continuité sereine des différentes activités de gymnastique sur la commune, l'association Familles Rurales sollicite une subvention exceptionnelle de 1.000 €. Cette subvention est sollicitée du fait de l'augmentation considérable du nombre d'adhérents et permettra l'achat de nouveau matériel.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accorde à cette association une subvention exceptionnelle de 1.000 €.

• TARIF DE LOCATION DE LA GARDERIE MUNICIPALE ET DE LA SALLE DES JEUNES

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet d'accueil de loisir en breton par l'association Ti ar vro Leon.

Cette association demande la mise à disposition d'un local pour accueillir 16 enfants de 6 à 11 ans qui suivent une scolarité en breton. Il est proposé de mettre à leur disposition les locaux de la salle multifonction et plus particulièrement la garderie municipale et la salle des jeunes. Ces salles seront utilisées par l'association durant les vacances scolaires. Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe le tarif pour la location de la garderie et la salle des jeunes à 150 € / semaine.

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 16 décembre : Estelle BALCON, Danièle LANDURÉ

REPRISE DES PERMANENCES LE **SAMEDI 6 JANVIER**.

MAIRIE

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël est installée dans le hall de la mairie **jusqu'au 21 décembre**. **Veillez à ne pas oublier d'indiquer votre nom, prénom, âge et adresse afin qu'une réponse vous soit apportée.**

BALAYEUSE

Le passage de la balayeuse est prévu exceptionnellement le **mardi 19 décembre après-midi**.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vendredi 22 décembre à 18h00, nous vous invitons à découvrir le Pays du Père Noël. Des chansons, des histoires et des surprises vous attendent ! Venez nombreux.

CLUB DE L'IF

Tous les adhérents du club de l'If sont invités à venir partager la bûche de Noël le **jeudi 21 décembre à 15h00** à l'ancienne mairie.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77

Site : www.clcl.bzh

CINE-NOËL : NE LOUPEZ PAS LE PASSAGE DE LA NAVETTE SUR VOTRE COMMUNE

Voici l'heure de passage de la navette pour le Ciné-Noël du mercredi 20 décembre

- **Séance de 10h00** : Kernilis : départ à 9h20 sur le parking de la mairie / retour à 12h30.

Si vous souhaitez assurer le transport par vos propres moyens, déposez votre enfant au cinéma Even **au moins 10 minutes** avant le début de la séance et récupérez-les à 12h00 pour la séance du matin.

> Contact : 06 21 59 43 70 ; coordinatonej@clcl.bzh.

SERVICE DÉCHETS – MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL

Jusqu'au 22 décembre inclus, l'accueil du public (physique et téléphonique) du SPED, sera fermé tous les après-midis et les jeudis toute la journée.

LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS 2024 EST DISPONIBLE !

Le calendrier 2024 des tournées de collecte des ordures ménagères et emballages ménagers assurées par la Communauté Lesneven Côte des Légende est en ligne ! Téléchargez-le en vous rendant sur clcl.bzh.

> Renseignements et facturation : 02 98 21 87 88 ; dechets@clcl.bzh

COMMERCES

BAR-TABAC-ÉPICERIE L'HERMINE : HORAIRES D'OUVERTURE DU MOIS DE DECEMBRE

Vendredi 22/12 : 6h45 – 1h00 / **Samedi 23/12** : 7h30 – 1h00 / **Dimanche 24/12** : 9h00 – 13h00. **Lundi 25/12** : FERMÉ.

DIVERS

MAISON DE L'EMPLOI/FRANCE SERVICES : Fermeture exceptionnelle les **vendredis 22 et 29 décembre à 12h00**.

RECYCLERIE LEGEND'R DE LESNEVEN

Le **samedi 16 décembre**, le Père Noël sera présent toute la journée à la recyclerie.

LE COMITE D'ANIMATION DU FOLGOËT

A le plaisir d'organiser son arbre de Noël à destination de tous les habitants du territoire, le **dimanche 17 décembre** à la salle Kermaria à 15h00. Entrée gratuite. Un goûter participatif sera organisé, apportez un gâteau. Des boissons et chocolats seront offerts.

SPORTS

HERMINE KERNILISIENNE



Samedi 9 décembre :

U6-U7 : 14h00 : entraînement.

U8-U9 : 10h30 : plateau à PLOUDANIEL. Rendez-vous au terrain à 9h45.

U11 : 10h00 : match de championnat à PLABENNEC. Rendez-vous au terrain à 9h10.

U13 : 14h00 : match de championnat à PLOUIDER contre GJ LA FLÈCHE 2. Rendez-vous au terrain à 13h10.

U15F : 11h30 : match de championnat à PLABENNEC. Rendez-vous au terrain à 10h15.

U17 : 15h30 : match de championnat à KERNILIS contre PLOUZANÉ 2. Rendez-vous au terrain à 12h pour le repas cohésion.

Dimanche 10 décembre :

Seniors A : Repos.

Seniors B : 13h00 : match de championnat à LANNILIS contre LANNILIS C. Rendez-vous au terrain à 11h30.

Loisirs : 10h00 : match de championnat à PLOUVIEN. Rendez-vous au bourg à 8h30.

Informations : **ARRÊTÉ** : L'accès au stade sera impossible **du lundi 18 décembre au mercredi 3 janvier inclus**.

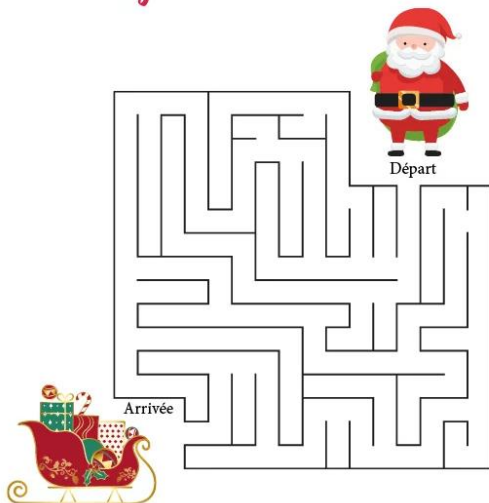
Reprise des entraînements à **partir du jeudi 4 ou vendredi 5 suivant les catégories**.

INFORMATIONS PAROISSIALES

➔ **Samedi 16 décembre** : Messe à 18h00 à Lesneven.

➔ **Dimanche 17 décembre** : Messe à 9h30 à Kernilis (messe d'obsèques pour Madame LOAËC Anne.) / Messe à 10h30 à Saint-Frégant. / Messe à 11h00 à Le Folgoët.

Labyrinthe de Noël



Mots cachés de Noël

Traineau
Cadeaux
Cheminée

Hotte
Jouet
Père-Noël
Sapin

Buche
Chant
Décoration
Guirlande

Illumination
Lutin
Renne
Traineau

I	D	T	X	P	T	Q	E	K	H	O	T	T	E
L	C	Q	K	K	R	O	D	K	R	D	I	Y	R
L	H	L	L	R	A	L	W	A	V	U	X	C	E
U	G	U	F	K	I	W	S	O	C	B	X	E	N
M	P	T	B	V	N	L	E	Z	Q	H	C	Z	N
I	E	I	G	O	E	S	P	S	A	P	I	N	E
N	R	N	U	X	A	Z	H	X	E	S	S	N	Y
A	E	F	I	U	U	H	U	B	U	C	H	E	Y
T	N	E	R	C	A	D	E	A	U	X	W	L	M
I	O	C	L	Z	D	L	J	O	U	E	T	Y	G
O	E	H	A	O	U	C	H	E	M	I	N	E	E
N	L	A	N	M	I	F	C	W	X	Z	E	Y	C
P	J	N	D	O	L	N	L	U	D	W	Z	G	J
F	V	T	E	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N

